

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq BP 80479 59208 Tourcoing Cedex

Tél.: 03 20 23 37 00 Fax: 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

VILLE DE TOURCOING

×

x x x x

Direction de la Commande Publique, des affaires juridiques et Immobilières

DCPAJI\_AR2024\_0021

Délégation de fonction et de signature à Madame Delphine WERBROUCK Agent d'Etat Civil

## Nous, Doriane BECUE, Maire de la Ville de TOURCOING,

Vu l'article L.2122-32 du Code Général des Collectivités Territoriales par lequel le Maire et les Adjoints sont Officiers d'Etat Civil ;

Vu l'article R.2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales par lequel le Maire peut déléguer à un ou plusieurs fonctionnaires titulaires de la commune tout ou partie des fonctions qu'il exerce en tant qu'officier d'état civil, sauf celles prévues à l'article 75 du Code civil;

Vu les articles 60, 61-3-1, 63 alinéa 2 et 99-1 du Code Civil;

Vu la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXIe siècle ;

Vu la circulaire du 26 juillet 2017 de présentation de diverses dispositions en matière de droit des personnes et de la famille de la loi n° 2016-1547 ;

Vu l'arrêté du 6 juin 2002 portant titularisation de Madame Delphine WERBROUCK en qualité d'agent administratif;

Vu l'arrêté SAJP/2020-450 du 14 septembre 2020 portant délégation de fonction et de signature à Madame Delphine WERBROUCK;

Considérant que pour assurer le service de l'Administration en cas d'absence ou empêchement de nous-mêmes et de nos Adjoints, il y a lieu de donner délégation de fonction

et de signature à certains agents de tout ou partie des fonctions que nous exerçons en tant qu'officier de l'état civil ;

Considérant la qualité de fonctionnaire titulaire de Madame Delphine WERBROUCK;

## ARRETONS

**Article 1**er – Délégation de fonction et signature est attribuée, sous notre surveillance et notre responsabilité, à **Madame Delphine WERBROUCK**, Agent d'Etat Civil, pour :

- La réception des déclarations de naissance, de décès, d'enfant sans vie, de reconnaissance d'enfant, de déclaration parentale conjointe de changement de nom de l'enfant, du consentement de l'enfant de plus de treize ans à son changement de nom, du consentement d'un enfant majeur à la modification de son nom en cas de changement de filiation;
- Procéder à la publication des bans et vérifier la sincérité matrimoniale des futurs époux afin de prévoir l'audition si nécessaire;
- L'audition des futurs époux si elle l'estime nécessaire ;
- L'enregistrement, la modification et la dissolution des pactes civils de solidarité ;
- La réception et la décision des changements de nom et de prénom ;
- La transcription, la mention en marge de tous actes et jugements sur les registres de l'état civil :
- La rectification des erreurs ou omissions purement matérielles entachant les énonciations et mentions apposées en marge des actes de l'état civil dont il est dépositaire et dont la liste est fixée par le code de procédure civile;
- L'établissement de tous actes relatifs aux déclarations ci-dessus ;
- La délivrance de tous extraits, copies, quelle que soit la nature des actes.

Article 2 – L'apposition de la signature devra être précédée de la formule suivante :

Pour le maire et par délégation Fonction, prénom et nom du signataire

**Article 3** – Cette délégation sera applicable pendant toute la durée de l'exercice des fonctions de l'agent sous réserve de son retrait ou de son abrogation.

**Article 4** – Le présent arrêté abroge et remplace, dès son entrée en vigueur, l'arrêté SAJP/2020-450 du 14 septembre 2020 portant délégation de fonction et de signature à Madame Delphine WERBROUCK.

**Article 5** – Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Inscrit au registre des actes de la Commune ;
- Transmis à Monsieur le Préfet du Nord, Préfet des Hauts-de-France :
- Transmis à Madame la Trésorière de TOURCOING ;
- Notifié à l'intéressée délégataire.

**Article 6** – La date de notification fait courir le délai de deux mois de recours contentieux entre le présent arrêté devant le Tribunal Administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 Lille CEDEX. Le Tribunal peut être saisi via l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible sur le site internet <u>www.telerecours.fr</u>.

Cet arrêté peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame le Maire, dans

Cet arrêté peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame le Maire, dans les mêmes conditions de délai.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le 0 1 FEV. 2024

Doriane BECUE,

Maire de la Ville de Tourcoing,

Signature et paraphe de l'agent délégataire

Accusé réception en Préfecture le :

0 1 FEV. 2024

Publié sur le site Internet de la Ville le

0 1 FEV. 2024

1 W 1 F 1

20% E

## BVDGETPRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n°: DAJI\_A2024\_0021 avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision: 01/02/2024

Objet : Délégation de fonction et de signature à Madame WERBROUCK, Agent d'Etat Civil

Nature: Arrêtés individuels

Matière: Institutions et vie politique - Delegation de fonctions

Date de télétransmission: 01/02/2024 Agent de transmission: AUTOMATE

Acte: DCPAJI\_AR2024\_0021 - D\_l\_gation WERBROUCK.pdf

Annexes:

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



## Accusé de Réception

LA PREFECTURE

**DEPARTEMENT 059** 

Identifiant de l'acte: 059-215905993-20240201-DAJI\_A2024\_0021-AI

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 01/02/2024

